

AFESH-UQAM

Procès-verbal Assemblée Générale du 16 avril

Assemblée générale de grève – 16 avril 2012

12h, Théâtre Le National (1220 Ste-Catherine Est)

0.0 Ouverture à 12h50

Proposée par Laurence Ingenito

Appuyée par Christian Michaud

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Que Patrick Véronneau et Mathilde Létourneau assurent respectivement l'animation et le secrétariat.

Proposée par Alexandra Zawadzki-Turcotte

Appuyée par Marie-Ève Paquette

Adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant:

0.0 Procédures

1.0 État de la situation

2.0 Intensification de la grève

2.1 Plénière

2.2 Délibérante

3.0 CLASSE

4.0 Varia

5.0 Levée

Proposée par Valérie McCutcheon

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Amendement: de retirer le point 1.0 État de la situation.

Proposée par Sonia Lamoureux

Appuyé par Sébastien Roy

Rejeté à majorité

Sur la principale: Adoptée à l'unanimité

1.0 État de la situation

1.1 Qu'il y ait une présentation de 10 minutes par le conseil exécutif sur le bilan provisoire de la grève

et les perspectives de lutte à venir.

Proposée par Alexandra Zawadzki-Turcotte

Appuyée par Amélie Grenier

Adoptée à l'unanimité

1.2 De laisser les cinéastes Hugo et Santiago filmer l'assemblée générale.

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Adoptée à majorité

1.3 Qu'il y ait une présentation de 10 minutes par Martin Petitclerc, du Syndicat des professeur-e-s de l'Université du Québec (SPUQ).

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Amélie Grenier

Adoptée à majorité

1.4 Qu'il y ait une présentation de 10 minutes par Éric Martin, de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), sur le remboursement proportionnel au revenu (RPR) et la Commission d'évaluation des universités du Québec (CÉUQ).

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Amélie Grenier

Adoptée à majorité

1.5 Qu'un ou une membre de l'exécutif fasse une présentation de quatre minutes à propos de l'annonce qui a été faite hier par la Ministre et ce qu'en pensent les différentes organisations nationales.

Proposée par Caroline Tanguay

Appuyée Amélie Grenier

Adoptée à l'unanimité

1.6 Qu'il y ait une présentation de 10 minutes par le comité «Maintien et élargissement de la grève» de la CLASSE.

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par Damien Wand

Adoptée à majorité

2.0 Intensification de la grève

2.1 Plénière

2.1.1 Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur la poursuite de la grève.

Proposée par Valérie McCutcheon

Appuyée par Christian Michaud

Proposition privilégiée: de limiter les tours de parole à deux minutes.

Proposée par Jocelyn Darou

Appuyée par Valérie McCutcheon

Adoptée à majorité

Sur la principale: Adoptée à majorité

Début de la plénière à 14h00

Proposition privilégiée: de terminer les tours de parole.

Proposée par Hubert Lorain

Appuyée par Valérie McCutcheon

Proposition privilégiée: d'ajourner pour une durée de 10 minutes.

Proposée par Sonia Lamoureux

Appuyée par Delphine Gingras

Rejetée à majorité

Sur la proposition de plénière: adoptée à majorité

2.2 Délibérante

2.2.1 Considérant la nécessité d'affirmer notre ténacité et de hausser le ton face à l'arrogance du gouvernement du Québec;

Considérant la nécessité de se solidariser avec les étudiant-e-s des cégeps qui risquent de perdre beaucoup si le conflit ne se règle pas rapidement;

Que l'on poursuive la grève jusqu'à l'obtention sans condition du gel des frais de scolarité à leur niveau actuel.

_Proposée par François Desrochers

Appuyée par Valérie McCutcheon

Amendement: de remplacer "à leur niveau actuel" par "au niveau de 2007".

Proposé par Sarah Girard

Appuyé par Amélie Grenier

Proposition dilatoire: la question préalable.

Proposée par Marie-Pier Guertin

Appuyée par William Pellerin

Adoptée à majorité absolue

Sur l'amendement: rejeté à majorité

Amendement: de rayer à partir de "sans condition" et de rajouter "jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire".

Proposé par Hubert Lorain

Appuyé par Guillaume Beaulieu

Sous-amendement: de rajouter "Qu'advenant le cas où il reste moins de 100 000 personnes en grève, l'AFESH convoque une assemblée générale de reconsidération."

Proposé par Alex Desrochers

Appuyé par Valérie McCutcheon

Proposition dilatoire: la question préalable

Proposée par Claude Desrochers

Appuyée par Ariane Pichette-Desmarais

Adoptée à la majorité absolue

Sur le sous-amendement: adopté à l'unanimité

Amendement tel que sous-amendé: de rayer à partir de "sans condition" et de rajouter "jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire;

Qu'advenant le cas où il reste moins de 100 000 personnes en grève, l'AFESH convoque une assemblée générale de reconsidération."

Proposition dilatoire: la question préalable avec la fin des tours de parole.

Proposée par Gabrielle Bélanger-Dumontiers

Appuyée par Danie Laberge

Adoptée à majorité absolue

Sur l'amendement: adopté à majorité

Principale telle qu'amendée: *Considérant la nécessité d'affirmer notre ténacité et de hausser le ton face à l'arrogance du gouvernement du Québec;*

Considérant la nécessité de se solidariser avec les étudiant-e-s des cégeps qui risquent de perdre beaucoup si le conflit ne se règle pas rapidement;

Que l'on poursuive la grève jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire;

Qu'advenant le cas où il reste moins de 100 000 personnes en grève, l'AFESH convoque une assemblée générale de reconsidération.

Amendement: de rajouter "sans considération de l'origine des étudiants et étudiantes" après "gratuité scolaire".

Proposé par Vanessa Lécuyer

Appuyé par Guillaume Beaulieu

Sous-amendement: d'ajouter "citoyenneté" avant "origine".

Proposé par Hubert Lorain
Appuyé par Javiera Montt Sanchez

Proposition privilégiée: de limiter les tours de parole à deux minutes jusqu'à la toute fin de l'assemblée.

Proposée par Pascal Rheault
Appuyée par Frank Lévesque-Nicol
Adoptée à majorité

Sur le sous-amendement: adopté à majorité

Proposition dilatoire: la question préalable.

Proposée par Pascal Rheault
Appuyée par Catherine Desjardins
Adoptée à majorité absolue

Sur l'amendement: adopté à majorité

Principale telle qu'amendée:

Considérant la nécessité d'affirmer notre ténacité et de hausser le ton face à l'arrogance du gouvernement du Québec;

Considérant la nécessité de se solidariser avec les étudiant-e-s des cégeps qui risquent de perdre beaucoup si le conflit ne se règle pas rapidement;

Que l'on poursuive la grève jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire, sans considération de la citoyenneté d'origine des étudiants et étudiantes;

Qu'advenant le cas où il reste moins de 100 000 personnes en grève, l'AFESH convoque une assemblée générale de reconsidération.

Proposition dilatoire: la question préalable.

Proposée par Samuel Giroux
Appuyée par Pascal Rheault
Adoptée à majorité absolue

Sur la principale:

Pour: 444 Contre: 145 Abstention: 32

75,3 % en faveur

Adoptée à majorité

Dans le cadre de l'intensification des moyens de pression,
Que l'AFESH recommence à siéger à la commission des études.

Proposée par Samuel Giroux
Appuyée par Laurence Ingenito

Proposition dilatoire: la question préalable.

Proposée par Fannie Gauthier
Appuyée par Catherine Lavoie
Adoptée à majorité absolue

Sur la principale: adoptée à majorité

Considérant l'ampleur historique du mouvement de grève étudiant et considérant également l'entêtement tout aussi historique de la classe politique dirigeante à ne pas reconnaître la légitimité des revendications étudiantes;

Considérant que le mouvement de grève étudiante aspire, dans sa lutte, à une transformation sociale radicale et porteuse d'un projet de société, et qu'en cela, il dépasse ses simples intérêts corporatistes;

Considérant que la hausse des frais de scolarité ne représente qu'un aspect d'un ensemble beaucoup plus large de mesures d'austérité visant à privatiser un nombre croissant sphères sociales et rappelant en ce sens les phénomènes s'y rattachant, tels que la taxe santé, la hausse des tarifs d'électricité, ou encore la hausse des coûts du logement;

Soulignant également le climat antisindical porté par l'acharnement et la médiocrité de nombreux politiciens et éditorialistes, et qui se manifeste par la généralisation du lock-out, la restriction du droit de grève et l'appui tacite donné aux nouveaux briseurs de grève;

Considérant l'urgence d'augmenter le rapport de force du mouvement de grève face au gouvernement et notant la possibilité sous-jacente au mouvement de grève étudiant d'agir comme catalyseur des luttes sociales;

Que l'AFESH amène les propositions suivantes au prochain Congrès de la CLASSE:

-Que la CLASSE appelle à une grève sociale le 1er mai prochain. Que le 1er mai soit une journée de grève sociale générale et de perturbation économique;

-Que cette journée s'organise dans l'urgence de faire escalader le rapport de force face au gouvernement et qu'en ce sens, la CLASSE fasse immédiatement les démarches nécessaires auprès de divers syndicats nationaux et groupes communautaires;

-Que la CLASSE lance un appel à ses associations membres pour qu'elles prennent elles-mêmes contact avec les syndicats et groupes communautaires de leurs régions;

-Que la CLASSE fasse la promotion de cette journée de grève sociale auprès du grand public par les moyens mis à sa disposition;

-Que la CLASSE vulgarise et explique le concept de grève sociale à ses associations membres et lors de ses appels au public en général;

Que l'AFESH prenne les mêmes responsabilités que celles qu'elle amènera au Congrès de la CLASSE, et ce, indépendamment du mandat que se sera donné la CLASSE;

Que cette journée de grève sociale se fasse en solidarité avec les grévistes d'AVEOS, de Rio Tinto et des autres mouvements sociaux ou syndicaux actifs présentement.

Proposée par Ambroise Thériault
Appuyée par Samuel Plourde

Amendement: de remplacer "1er mai" par "15 mai".

Proposé par Céline Hequet
Appuyé par Annabelle Ségovia

Sous-amendement: d'ajouter la date du 15 mai à celle du 1er mai.

Proposé par Laurence Ingenito

Appuyé par Marie-Christine Savaria

Proposition privilégiée: un temps de présentation de cinq minutes des activités du Conseil de grève de l'ADEESE.

Proposée par Frank Lévesque-Nicol

Appuyée par Virginie Couture-Boucher

Adoptée à l'unanimité

Sur le sous-amendement: adopté à majorité

Le sous-amendement dispose de l'amendement.

Principale telle qu'amendée: Que l'AFESH amène les propositions suivantes au prochain Congrès de la CLASSE:

-Que la CLASSE appelle à une grève sociale les 1er et 15 mai prochain. Que les 1er et 15 mai soient des journées de grève sociale générale et de perturbation économique;

-Que ces journées s'organisent dans l'urgence de faire escalader le rapport de force face au gouvernement et qu'en ce sens, la CLASSE fasse immédiatement les démarches nécessaires auprès de divers syndicats nationaux et groupes communautaires;

-Que la CLASSE lance un appel à ses associations membres pour qu'elles prennent elles-mêmes contact avec les syndicats et groupes communautaires de leurs régions;

-Que la CLASSE fasse la promotion de ces journées de grève sociale auprès du grand public par les moyens mis à sa disposition;

-Que la CLASSE vulgarise et explique le concept de grève sociale à ses associations membres et lors de ses appels au public en général;

Que l'AFESH prenne les mêmes responsabilités que celles qu'elle amènera au Congrès de la CLASSE, et ce, indépendamment du mandat que se sera donné la CLASSE;

Que ces journées de grève sociale se fassent en solidarité avec les grévistes d'AVEOS, de Rio Tinto et des autres mouvements sociaux ou syndicaux actifs présentement.

Sur la principale: adoptée à majorité

4.2.3 Que l'AFESH organise dans les plus brefs délais une assemblée générale de seconde vague de grève suivant toute forme de recommandation d'une offre non satisfaisante par une organisation nationale à ses membres;

Que l'AFESH dénonce et rompe toute relation pendant la grève avec les organisations ayant accepté une offre qui ne répond pas à notre condition minimale de revendication ou qui propose l'arrêt de la grève sans la satisfaction de cette revendication, à savoir la gratuité scolaire, en refusant notamment toute mesure temporaire comme un moratoire;

Que l'AFESH s'engage immédiatement dans une campagne de mobilisation pour cette deuxième vague de grève dont la base serait la reconnaissance du fait que la poursuite de la grève est nécessaire;

Que l'AFESH s'organise avec toutes les autres associations ayant adopté cette proposition afin de former une coordination nationale de la deuxième vague de grève reposant sur la démocratie directe

et l'auto-organisation;

Que l'AFESH mette ses ressources à la disposition de cette coordination;

Que la condition d'adhésion à cette coordination nationale soit l'adoption de la présente proposition ou d'une proposition qui en respecterait l'esprit;

Qu'une manifestation faisant la promotion de cette seconde vague de grève ait lieu et dénonce les ententes à rabais et la récupération;

Que soit confié à l'exécutif de l'AFESH le mandat de négocier avec l'administration de l'UQAM l'annulation de la session et que l'AFESH recommande aux autres associations étudiantes de l'UQAM de faire de même, notamment au sujet des modalités de remboursement de frais de scolarité.

Proposée par François Rochefort

Appuyée par Mathieu Jean

Proposition privilégiée: Que l'assemblée générale soit ajournée et poursuivie la semaine prochaine.

Proposée par Gabrielle Desrosiers

Appuyée par Mathieu Chabot

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée: la levée à 18h37.

Proposée par Mathieu Melançon

Appuyée par Alexandra Zawadzki-Turcotte